



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHÉRON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

N° 69/23 : APPROBATION DU MARCHÉ DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT – REQUALIFICATION DU PARC DES ADRECHS – MARCHÉ 2023-03 – LOT 1 : VRD – SIGNATURE DU MARCHÉ

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020 portant délégation au Maire en matière de marchés publics,
- Vu le Code de la Commande Publique
- Considérant que la commune de la Roque d'Anthéron souhaite requalifier le parc des Adrechs, situé en entrée de ville, en un parc intergénérationnel ; il est nécessaire de passer des marchés de travaux.

APPROUVE l'attribution du marché de travaux d'aménagement et de requalification du parc des Adrechs – Lot n°1 : VRD, à la société SAS ROUX TP représentée par Monsieur ROUX Jean-Michel, en qualité de président dont le siège est situé 392 chemin des Lônés – BP7 – 84360 MÉRINDOL.

DIT que la commune règlera la somme de 686 617.05 € HT soit un montant TTC de 823 940.46 €.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 31 juillet 2023



Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le 02 AOUT 2023
Et de la publication ou notification le 02 AOUT 2023